



FICHE 33

FERTILISANTS, PESTICIDES ET MAUVAISES HERBES

SAVIEZ-VOUS QUE...



Le [Règlement concernant l'épandage de pesticides et d'engrais numéro 904](#) de la Municipalité du canton d'Orford est entré en vigueur le 1^{er} janvier 2018. Celui-ci a pour objectifs de protéger l'environnement, la biodiversité et la santé humaine.

INTERDICTION GÉNÉRALE D'UTILISER DES PESTICIDES DE SYNTHÈSE

L'utilisation de pesticides de synthèse est interdite sur tout le territoire tandis que l'utilisation de pesticides à faibles impacts et d'engrais est autorisée conditionnellement au respect des normes d'épandage au [Règlement numéro 904](#).

EXISTE-IL DES EXCEPTIONS À CETTE INTERDICTION GÉNÉRALE

Oui. Pour connaître ces exceptions et savoir si un permis temporaire d'épandage est requis, il faut se référer à [l'article 6 de notre règlement](#). Le plus important à retenir est que :

- l'épandage de pesticides de synthèse en milieu agricole ou sur les terrains de golf peut être réalisé sans permis municipal, puisque celui-ci est déjà encadré par le Code de gestion des pesticides;
- l'application de pesticides de synthèse pour les plantes et animaux qui constituent une nuisance ou un danger et pour les cas d'infestations, est autorisée sous réserve de l'obtention d'un permis municipal octroyé lorsqu'il est démontré par un expert que tous les autres moyens de lutte ont été épuisés.

OBTENTION D'UN PERMIS

Un permis pourra être délivré lorsque tous les documents mentionnés à [l'article 7 du règlement](#) auront été fournis.

Petit conseil : Assurez-vous que l'attestation de l'expert est jointe et que l'historique de la problématique et les moyens de lutte proposés sont bien détaillés pour un traitement rapide de votre demande de permis.

- Les conditions d'épandage des pesticides au permis et doivent être respectées par le requérant.
- Tout épandage pour le compte d'autrui doit être exécuté par un entrepreneur possédant les permis et certificats nécessaires émis par le MDDELCC.



[FAITES VOTRE DEMANDE DE PERMIS EN LIGNE EN CLIQUANT ICI!](#)





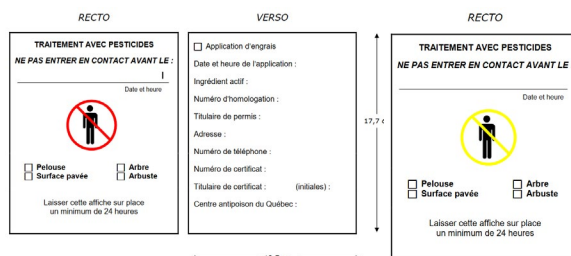
FICHE 33

FERTILISANTS, PESTICIDES ET MAUVAISES HERBES

OBTENTION D'UN PERMIS

Votre permis municipal doit être affiché et visible à partir de la rue lorsque celui-ci est requis.

Une affichette conforme au *Code de gestion des pesticides* doit aussi être posée sur le terrain après toute application d'un pesticide sur une surface gazonnée, pavée ou sur des arbres ou arbustes d'ornementation ou d'agrément :



FAVORISEZ DES MÉTHODES D'ENTRETIEN ÉCOLOGIQUE

La prévention est la meilleure stratégie pour avoir une pelouse en santé. Une pelouse saine et diversifiée, dont les racines sont profondes, est plus résistante aux maladies et aux insectes ravageurs.



AVRIL MAI JUIN JUILLET AOÛT SEPT.

RATISSER

Au printemps, une fois le sol dégelé et asséché, passez doucement le râteau à feuilles pour redresser les brins et enlever les débris.



AÉRER

S'il s'avère difficile d'enfoncer un crayon à une profondeur de 10 à 15 cm dans votre pelouse humide, alors votre gazon a besoin d'être aéré. À la fin du printemps ou à la fin de l'été, utilisez un outil aérateur pour retirer des carottes du sol pour favoriser la circulation de l'eau, l'air et des nutriments vers les racines.



TERREAUTER

Suite à l'aération, étendez du compost mûr et faites-le pénétrer dans le sol à l'aide d'un râteau à feuilles.



SEMER EN FAVORISANT LA BIODIVERSITÉ

Au printemps ou à la fin de l'été, réensemencez les endroits dénudés de votre pelouse et sursemez avec un mélange à entretien minimum adapté aux conditions d'ensoleillement et de piétinement. Favorisez la biodiversité en ajoutant des graines de trèfle blanc ou de fétuque à votre mélange de graminées et évitez le pâturin des prés.



ÉQUILIBRER LE PH DU SOL

Un pH équilibré (entre 6 et 7) est un facteur essentiel au maintien d'une pelouse en santé. Les centres-jardins offrent des services d'analyse et peuvent vous accompagner dans le choix de produits répondant à vos besoins comme la chaux.



TONDRE HAUT

Couper au plus le tiers de la longueur totale de l'herbe en respectant une hauteur de 7 cm à 8 cm en période estivale. La première et dernière coupe de la saison peuvent être réalisées à une hauteur de 5 cm. Assurez-vous que les lames de votre tondeuse soit bien affûtées pour une coupe nette des brins d'herbe. Utilisez une tondeuse déchiqueteuse et laissez les résidus de tonte au sol pour favoriser la fertilisation naturelle du sol.



WWW.CANTON.ORFORD.QC.CA/PESTICIDES
INFOS : 819 843-3111, POSTE 0

Pour plus d'informations sur notre règlement, l'obtention d'un permis ou pour des trucs et astuces pour une pelouse « verte », veuillez consulter notre site Internet : <https://www.canton.orford.qc.ca/citoyen-citoyenne/fertilisants-et-pesticides/>.